

FRANÇAIS - Organisation des cours / Règles de vie de classe

- Le programme de français sur l'année est organisé en **chapitres** (séquences). Ces séquences sont composées de **séances à dominante** lecture, expression, vocabulaire, grammaire, orthographe ou conjugaison.
- Vous devez venir en cours de français avec **votre matériel** : le cahier de français, le manuel de français, éventuellement le livret d'exercices (4^{ème}), des copies simples, une trousse complète. En cas d'oubli exceptionnel, signalez-le au professeur dès le début du cours.
- Le contenu du cours de français et le travail à faire à la maison sont reportés dans la rubrique « **cahier de textes** » de **PRONOTE**. Cependant, vous devez **toujours noter vos devoirs dans votre agenda**, pour développer votre autonomie et votre sens de l'organisation.
- Sur le blog "**Lardylettres**" <http://blog.crdp-versailles.fr/lardylettres> (voir lien sur le site du collège), vous pourrez aussi accéder à des documents complémentaires, des liens utiles pour compléter les cours, ou encore des travaux d'élèves mis en ligne.
- Votre travail d'élève consiste à suivre les cours **avec attention et concentration, participer aux activités** du cours, assimiler les notions par un **apprentissage régulier**, et **faire le travail** demandé à la maison.
- Les **évaluations** peuvent se faire sous forme de dictées, d'exercices d'application en orthographe, grammaire, conjugaison ou vocabulaire, de questionnaires ou fiches de lecture sur un livre à lire à la maison, de questions de réflexion et de compréhension sur des textes, de productions écrites variées rendues sur feuille ou lues à la classe. Vous pourrez aussi gagner des points d'exercices lorsque vous aurez produit un travail de qualité, qui vous permettront d'obtenir un 10/10 (note d'exercices).
- Votre attitude doit être **sérieuse et responsable**. Tout comportement gênant ou tout travail non fait pourra entraîner un mot dans le carnet de correspondance et / ou une punition, **dans le but de vous aider à progresser**.
Faire vos devoirs est la condition nécessaire pour maîtriser votre apprentissage. Mais négliger son travail, c'est s'exposer à accumuler du retard dans **l'acquisition des compétences de base du collègue**. En cas de difficultés, votre professeur pourra vous donner des conseils adaptés.
- Pour informer les parents, **les notes des évaluations** sont reportées sur PRONOTE dès la correction. Il est donc très important de les consulter régulièrement.
- Tenez soigneusement votre cahier. Il pourra être **ramassé et noté** à l'improviste au cours de l'année, au choix du professeur. Vous pouvez obtenir très facilement 5/5, en vérifiant les points suivants :
 - les cours doivent être **soigneusement** présentés (titre de la leçon, photocopiés collés, écriture soignée, tableaux harmonieux, usage d'une règle pour souligner proprement, utilisation pertinente des couleurs, etc.), ils peuvent être éventuellement enrichis d'une illustration de présentation en début de séquence ;
 - les feuilles des contrôles et les photocopiés doivent **être collés au bon endroit** ;
 - le chapitre doit être **complet** (il faut rattraper les cours et exercices manqués si vous avez été absent !) ;
 - les exercices et contrôles doivent être **corrigés** proprement, en **vert** ou en **rouge**.
- Si vous avez été absent, **rattrapez rapidement** la séance manquée, afin de ne pas accumuler de retard. N'attendez pas les contrôles pour apprendre les cours ! Et apprenez à vous organiser en **préparant à l'avance** ce qui peut l'être.

Signature des Parents :

Signature de l'élève :